

En-têtes  
des reve-  
nus de  
l'accise,  
1887-88-89-  
90-91.

191. Les droits de douane sont perçus par le département des douanes et le montant des droits perçus sur les divers articles importés sujets aux droits sont donnés en détail dans le chapitre IV (Commerce). Les droits de l'accise sont perçus par le département du revenu de l'intérieur. Le tableau suivant, tiré du rapport du revenu de l'intérieur, donne le détail des recettes de l'accise durant les années 1887, 1888, 1889, 1890 et 1891.

SOURCE DU REVENU DE L'ACCISE EN CANADA, 1887, 1888, 1889,  
1890 ET 1891.

SOURCES DU REVENU.	1887.	1888.	1889.	1890.	1891.
	\$	\$	\$	\$	\$
Spiritueux . . . . .	3,737,339	3,099,016	3,874,022	4,620,393	3,546,942
Liqueur de malt . . . . .	7,045	6,997	12,710	13,631	10,495
Malt . . . . .	433,129	493,030	518,239	556,365	591,399
Cigares . . . . .	524,281	554,067	563,172	603,473	615,179
Tabac . . . . .	1,668,002	1,740,542	1,840,522	1,896,359	1,926,987
Pétrole . . . . .	31,989	36,569	35,745	39,737	40,407
Fabrication en entrepôt . . . . .	50,005	53,312	28,082	29,610	34,581
Saisies . . . . .	2,029	13,066	4,880	3,886	2,727
Autres recettes . . . . .	12,332	13,962	15,240	16,162	18,222
Spiritueux méthyliques . . . . .					38,213
Total . . . . .	6,466,151	6,010,561	6,892,612	7,779,616	6,825,152

Augmen-  
tation  
dans les  
recettes de  
l'accise.

192. On verra qu'il y a eu une diminution de \$954,464 dans les recettes de l'accise, comparée avec l'année précédente. La principale diminution a été dans les droits sur les spiritueux, ce qui est en partie attribué à la quantité de spiritueux retirée de l'entrepôt en juin 1890, en conséquence de la loi concernant la force de preuve des spiritueux qui vint en force le 1er de juillet suivant, et partie à ce que l'alcool a pris la place de l'esprit méthylique dans la préparation de plusieurs teintures et liniments préparés par les pharmaciens; l'emploi de l'esprit méthylique n'étant permis que dans les arts mécaniques à des conditions spéciales. A l'exception de la somme perçue pour spiritueux, et de la liqueur de malt, il y a eu augmentation sous chaque en-tête.

Droits sur  
les timbres  
d'effets de  
commerce.

193. Les droits sur les timbres d'effets de commerce, etc., furent abrogés en 1882. La somme reçue cette année-là jusqu'à la date de l'abrogation était de \$82,616, et la somme totale reçue depuis la confédération de \$2,686,850. Les recettes provenant des droits sur le sucre ont été de \$211,390 de plus en 1891 qu'en 1890, mais n'avaient été excédées que trois fois dans la période donnée dans le tableau. Les droits sur le thé furent abolis en 1882, ce qui a causé une forte diminution dans le revenu.

Recettes  
provenant  
des droits  
sur le  
sucre.